

Et si aujourd'hui nous élevons la voix, il ne faut en faire remonter la cause qu'à lui-même, non qu'il n'ait le droit de dire ce qu'il croit, mais il sort de ce droit par sa manière d'en user.

Après avoir entendu notre adversaire, Messieurs, nous vous prions de nous écouter aussi aujourd'hui ; après avoir été accusés et outragés nous ne faisons qu'user du droit sacré de la défense.

M. Chiniquy n'a guère joué que le rôle d'accusateur envers nous, comme c'est la manière ordinaire des prêtres de l'Église romaine envers ceux qui suivent l'Évangile, par la raison toute simple qu'il est plus facile d'accuser que de se disculper ; aussi y aurait-il beaucoup à dire en réponse à ses attaques, mais forcément nous ne pouvons nous arrêter qu'aux principales.

I.

Une première remarque que je ferai est sur le ton léger, bouffon que M. Chiniquy a employé contre nous et lequel montre un homme sans vraie piété et qui se propose non pas d'avancer le règne de notre Seigneur Jésus-Christ et d'éclairer ceux qu'il prétend être dans l'erreur, comme de faire rire ses auditeurs aux dépens de ses adversaires et de les couvrir d'ignominie.

Est-ce donc là l'esprit de la religion chrétienne ? Notre Seigneur a-t-il enseigné à ses apôtres, dont M. Chiniquy se qualifie d'être du nombre, à parler ainsi ?

Si nous étions, en effet, dans des erreurs mortelles comme il affirme le croire, et qu'il possédât cette foi qui peut nous sauver, est-ce de ce ton, est-ce de cette manière qu'il devrait nous avertir et qu'il pourrait espérer de nous ramener ? Les intérêts de la gloire de Dieu et le salut éternel des âmes se traitent-ils sur ce ton, qui conviendrait mieux à un comédien, à un charlatan qu'à un homme de la chaire ?

Et sa manière de parler des Saintes Écritures, ce langa-